

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 162

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 14

À l'alinéa 38, après le mot :

« paysager »,

insérer les mots : « prévues par l'article L. 642-8 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision.